

**Séjours
colos**

**Séjours
dans
une
famille**

**Séjours
familiaux**

**Accueils
de loisirs**

Sports

**Jeunes
BAFA**

Jeunes BAFD

Tickets Loisirs Vacances

2020

Besançon

Dispositif d'aides

Ville de
Besançon

Avec un rythme de vie souvent effréné et source de stress, nous éprouvons tous le besoin de faire une pause de temps en temps, de nous changer les idées et de nous divertir. La Ville de Besançon se propose de vous y aider avec les Tickets Loisirs Vacances.

Ce dispositif d'aides, que nous voulons le plus simple et adapté possible à vos besoins, s'adresse à tous les Bisontins et notamment aux foyers les plus modestes. Il facilite l'accès aux loisirs, aux activités sportives et aux départs en vacances, individuellement, en groupe ou en famille, ainsi qu'à la formation aux métiers de l'animation.

Nous espérons que ces aides permettront à chacune et chacun d'entre vous de satisfaire ses envies de détente, de ressourcement et d'évasion tout au long de l'année.

Yannick POUJET

Conseiller municipal délégué
à la Vie des quartiers et à la Jeunesse

Jean-Louis FOUSSERET

Maire de Besançon
Président de Grand Besançon Métropole

7 tickets



en centre
ou camp de vacances



Association
des familles
bisontines
(AFB)

Deux formules :

- L'enfant part seul en centre de vacances ou en camp, le séjour est agréé « séjour de vacances » par la DDCSPP*. La durée du séjour est au minimum de 5 jours 4 nuits et doit se dérouler dans un pays de l'Union Européenne ou en Suisse.
- L'enfant part seul dans une famille, le séjour est organisé par une association de la région, sans restriction concernant le nombre de jours.

Pour ces deux formules, le départ est possible durant chaque période de vacances scolaires.

Le QF CAF maximum requis pour bénéficier de ces aides est de 800 €.

Sur une année civile, le nombre total de jours pris en charge ne saurait excéder 28 jours (20 jours maximum pour l'été) pour les deux formules confondues.

* DDCSPP : Direction départementale de la cohésion sociale et de la protection des populations

Séjours familiaux

La famille part en séjour dans la région dans une structure labellisée vacaf (dispositif national des CAF qui prend en charge 40 à 50 % du coût du séjour pour les QF inférieurs ou égaux à 800 €).

Possibilité de départ les week-ends et durant chaque période de vacances scolaires.

L'enfant est inscrit en accueil de loisirs à Besançon agréé par la DDCSPP* avec repas inclus.

Durant chaque période de vacances scolaires. Prise en charge de 20 jours maximum par an.

Le QF CAF maximum requis pour bénéficier de cette prestation est de 800 €.

Les tickets séjours familiaux prennent en charge les enfants mineurs non soumis à gratuité et un des deux parents à hauteur de 7 jours par an maximum.

Le QF CAF maximum requis pour bénéficier de cette aide est de 800 €.

Accueils de loisirs

Attention : compte tenu des tarifs pratiqués par les accueils de loisirs municipaux, des Francas du Doubs et de la MJC Besançon Clairs-Soleils, aucun ticket ne sera délivré pour ces structures.



L'enfant est inscrit dans une association sportive bisontine affiliée à une fédération et adhérente de l'Office municipal des sports.

Ce ticket s'adresse aux enfants scolarisés en école élémentaire. Une seule adhésion possible à un seul club par an.

Le QF CAF maximum requis pour bénéficier de cette aide est de 800 € et le montant de l'aide de 120 € maximum.

Attention : la distribution des tickets Sports débute à la rentrée scolaire de septembre et s'achève le vendredi 13 novembre 2020.

Jeunes BAFA

Ces tickets s'adressent aux Bisontins âgés de 17 à 25 ans pour le BAFA et de 21 à 28 ans pour le BAFD, inscrits à une formation en vue d'obtenir le Brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur ou de directeur, en formation générale / de base ou d'approfondissement / perfectionnement.

Jeunes BAFD

Prise en charge d'un seul stage par année civile et par personne.

Le QF CAF maximum requis pour bénéficier de cette aide est de 800 € et le montant de l'aide de 200 € maximum.

TICKETS LOISIRS VACANCES	ÂGE REQUIS ENFANT / JEUNE	CARACTÉRISTIQUES	PÉRIODES DE DÉPART POSSIBLES / NOMBRE DE JOURS MAXIMUM ATTRIBUÉS PAR AN	DURÉE DE LA PRESTATION	PÉRIODES DE DÉLIVRANCE DES TICKETS	AIDES SUIVANT CONDITIONS DE RESSOURCES (QF CAF)			
						QF 1 > 0 € ≤ 450 €	QF 2 > 450 € ≤ 530 €	QF 3 > 530 € ≤ 640 €	QF 4 > 640 € ≤ 800 €
Séjours colos centre ou camp de vacances	0-18 ans	Séjour organisé par une structure française Séjour agréé DDCSPP* Séjour se déroulant dans un pays de l'Union Européenne ou en Suisse	Vacances scolaires 28 jours maximum/an dont 20 jours maximum/été	5 jours / 4 nuits minimum	Centre municipal Sancey les deux mercredis qui précèdent les petites vacances scolaires et Maisons de quartier municipales pendant les vacances d'été selon planning établi et pendant les petites vacances sur rendez-vous Cf. Permanences page 7	6,50 € par jour par enfant	5,50 € par jour par enfant	4,50 € par jour par enfant	2,50 € par jour par enfant
Séjours dans une famille		Séjour organisé par une association agréée DDCSPP*		Pas de durée minimum		5 € par jour par enfant	4 € par jour par enfant	3 € par jour par enfant	2 € par jour par enfant
Séjours familiaux		Séjour organisé par une structure française labellisée VACAF** Séjour se déroulant uniquement dans la région	Week-end et vacances scolaires 7 jours maximum/an	Pas de durée minimum Prise en charge d'un parent et des enfants non soumis à gratuité		6,50 € par jour par enfant	5,50 € par jour par enfant	4,50 € par jour par enfant	2,50 € par jour par enfant
Accueils de loisirs		Structure agréée Accueil de loisirs (ACCEM***) par la DDCSPP* Hors accueils de loisirs municipaux, Francas et MJC Clairs-Soleils Uniquement journée avec repas à Besançon	Vacances scolaires 20 jours maximum/an	1 à 20 jours/an		40 € par jour pour 1 adulte	30 € par jour pour 1 adulte	20 € par jour pour 1 adulte	10 € par jour pour 1 adulte
						5 € par jour par enfant	4 € par jour par enfant	3 € par jour par enfant	2 € par jour par enfant
Jeunes Bafa	17-25 ans	Organismes agréés DDCSPP*	Vacances scolaires 1 session/an	1 formation/an + 50 € supplémentaires en cas de session en internat	Formation générale / de base :				
Jeunes Bafd	21-28 ans				200 € maxi	150 € maxi	100 € maxi	50 € maxi	
					Approfondissement / Perfectionnement :				
					200 € maximum	150 € maximum	100 € maximum	50 € maximum	
Sports	Elèves scolarisés en classes élémentaires du CP au CM2	Clubs bisontins affiliés à une fédération sportive Club adhérent à l'OMS****	1 adhésion/an	Adhésion annuelle	Centre Municipal Sancey les mercredis du 2 septembre au 4 novembre 2020 et Maisons de quartier municipales du 2 septembre au 13 novembre 2020 selon planning établi Cf. Permanences page 7	120 € maximum	80 € maximum	40 € maximum	20 € maximum

* DDCSPP : Direction départementale de la cohésion sociale et de la protection des populations
 ** VACAF : Dispositif national des CAF qui prend en charge 40 à 60 % du coût du séjour pour les QF inférieurs ou égaux à 800 € - vacaf.org

*** ACCEM : Accueils collectifs à caractère éducatif de mineurs
 **** OMS : Office municipal des sports

Infos pratiques

Conditions d'attribution des tickets

Tous tickets : ils sont réservés aux personnes domiciliées à Besançon.

Tickets Séjours et Accueils de loisirs : ils sont réservés aux enfants de familles bisontines âgés de moins de 18 ans au premier jour du séjour ou de l'accueil de loisirs.

Ticket Sports : il est réservé aux enfants de familles bisontines scolarisés en classes élémentaires, du CP au CM2.

Ticket Jeunes BAFA : il est réservé aux Bisontins âgés de 17 à 25 ans.

Ticket Jeunes BAFD : il est réservé aux Bisontins âgés de 21 à 28 ans.

Conditions de ressources

L'attribution des Tickets loisirs vacances est indexée sur le quotient familial CAF des familles (cf. tableau pages 4 et 5).

Un minimum de 10 % du coût de chaque prestation doit rester à la charge de la famille. La Ville de Besançon se réserve, en conséquence, le droit de moduler ses aides en fonction des autres aides obtenues ou à venir.

Paielement

L'aide est versée aux prestataires : la famille remet le ticket à l'organisateur qui déduit son montant du tarif.

Dossier à constituer

Les familles sont invitées à se présenter aux permanences après inscription auprès de l'organisme de vacances, l'accueil de loisirs, l'association sportive ou le centre de formation, avec les documents suivants :

- un bulletin de préinscription précisant tous les renseignements sur l'organisateur (nom, dates, lieu, durée, tarif...) assorti d'une attestation ou d'un devis
- un justificatif de domicile récent
- le n° d'allocataire CAF
- une pièce d'identité

Calendrier des vacances scolaires 2020

Zone A

Hiver	Printemps	Été	Toussaint	Noël
du samedi 22 février au lundi 9 mars 2020	du samedi 18 avril au lundi 4 mai 2020	du samedi 4 juillet au mardi 1 ^{er} septembre 2020	du samedi 17 octobre au lundi 2 novembre 2020	du samedi 19 décembre 2020 au lundi 4 janvier 2021

Permanences

Les Tickets Loisirs Vacances sont à retirer aux permanences suivantes :

au Centre municipal Sancey

Pour tous les tickets
sauf tickets Sports

DURANT LES DEUX SEMAINES QUI
PRÉCÈDENT LES PETITES VACANCES
SCOLAIRES :

les mercredis

- > 12 et 19 février 2020
- > 8 et 15 avril 2020
- > 7 et 14 octobre 2020
- > 9 et 16 décembre 2020

de 9h à 12h et de 14h à 17h

les autres jours

sur rendez-vous uniquement

Pour les tickets Sports

DU 2 SEPTEMBRE AU 4 NOVEMBRE 2020 :

tous les mercredis

de 9h à 12h et de 14h à 17h

Attention :
aucun ticket ne sera délivré en dehors
de ces périodes de permanences.

Les dates des permanences pour
l'été seront indiquées dans le guide
loisirs & vacances pour tous - été 2020
à paraître en mai prochain.

**Centre municipal
Sancey**
27 rue Alfred
Sancey
03 81 87 80 70

**Bains Douches
Battant**
1 rue de l'École
03 81 41 57 58

**Maison de quartier
Grette Butte**
31 bis rue du
Général Brulard
03 81 87 82 40

**Maison de quartier
Montrapon
Fontaine-Écu**
1 place Pierre de
Coubertin
03 81 87 82 80

**Maison de quartier
Planoise**
Centre Nelson
Mandela
13 avenue Île-de-
France
03 81 87 81 20

dans les quatre Maisons de quartiers municipales

Pour tous les tickets
sauf tickets Sports

DURANT LES DEUX SEMAINES QUI
PRÉCÈDENT LES PETITES VACANCES
SCOLAIRES :

sur rendez-vous uniquement

Pour les tickets Sports

DU 2 SEPTEMBRE AU 13 NOVEMBRE 2020 :

• Bains Douches Battant

> du mardi au vendredi de 14h à 17h

• Maison de quartier Grette Butte

- > lundi de 14h à 17h
- > jeudi et vendredi de 9h à 12h
et de 14h à 17h
- > samedi de 9h à 11h30

• Maison de quartier Montrapon Fontaine-Écu

- > lundi de 14h à 17h
- > jeudi et vendredi de 9h à 12h
et de 14h à 17h

• Maison de quartier Planoise

- > lundi de 14h à 17h
- > jeudi et vendredi de 9h à 12h
et de 14h à 17h

Tickets Loisirs Vacances

**Ce guide est édité par
la Direction Vie des quartiers
de la Ville de Besançon**

Nous rendre visite
Centre municipal Sancey
27 rue Alfred Sancey 25000 Besançon

Ouvert toute l'année
de lundi au vendredi
de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30

Tram lignes 1 et 2 station Polygone
Bus ligne L4 arrêt La Butte
Bus ligne 9 arrêt Polygone

Nous appeler
03 81 87 80 70

Nous écrire
Ville de Besançon
Direction Vie des quartiers
2 rue Mégevand 25034 Besançon Cedex
dvq@besancon.fr

**Retrouvez le guide en ligne
et plus d'infos loisirs
sur besancon.fr**



Édition : Direction Vie des quartiers - Ville de Besançon
Impression : Imprimerie Municipale - Janvier 2020 - 2 000 ex.

Ville de
Besançon